

DELIBERATION N° 09 - AMENAGEMENT DU SITE DE LA CASTINE - LANCEMENT DU PROJET ET DEMANDE DE FINANCEMENT

Rapporteur : M. DEFFOUN

L'ancienne carrière calcaire, "la Castine", est implantée au Plateau des Loisirs. Cet espace a été reconverti en terrain de moto-cross. Cependant, les nuisances consécutives à cette activité ont conduit la Ville de Ludres à l'interdire à compter du 1^{er} novembre 2011. Dès lors, une réflexion a été menée pour la requalification et l'aménagement du site.

Ainsi, la Ville de Ludres s'est attachée les services du cabinet Biotope pour effectuer une étude faunistique et floristique du site, et dégager des pistes de réflexion pour son avenir.

A ce titre, le projet comporterait 3 items :

- 1/ **un sentier discret** : un aménagement sobre du site jouant avec l'ambiance secrète et cachée du lieu dans un objectif de préserver et tirer profit de l'environnement naturel ;
- 2/ **une valorisation pédagogique originale** : un sentier basé sur une approche sensible et cognitive, et une brochure ;
- 3/ **une gestion adaptée des milieux naturels** afin de restaurer les potentialités écologiques.

Par ailleurs, il pourrait être envisagé, dans le respect des trois objectifs cités, de dédier une partie du site aux activités de tir en campagne (tir à l'arc) en respectant toutes les conditions de sécurité requises.

Le montant des travaux est estimé à 67 104 € HT. Les travaux se dérouleraient sur les années 2015 et 2016.

Enfin, Monsieur Jean-François HUSSON, Sénateur de Meurthe-et-Moselle, a informé la ville qu'il orienterait son enveloppe parlementaire 2015 en direction des projets en faveur du patrimoine arboré et naturel. Ainsi, le projet de la Ville de Ludres pourrait entrer dans le périmètre de cette enveloppe.

Elle souhaite donc solliciter Monsieur le Sénateur, pour un financement de 14 000 € (environ 20% du montant du projet).

La commission urbanisme, travaux, patrimoine, sécurité a rendu un avis favorable le 02 avril 2015.

Intervention de Monsieur le Maire :

Il y avait eu lors du précédent mandat un comité consultatif. Une commission spécifique se réunira avec notamment l'association Sauvons Nos Coteaux. Les résultats de l'étude menée seront présentés. La mise en œuvre n'avait pas eu lieu par manque de budget. Aujourd'hui, nous avons une opportunité. En effet, Jean-François HUSSON, Sénateur de Meurthe-et-Moselle, a décidé d'attribuer cette année une partie de son enveloppe parlementaire, pour la réalisation d'espaces verts dédiés au développement durable, etc. Nous allons donc nous inscrire dans le cadre de ce projet. C'est pour cela que nous vous avons proposé cette délibération aujourd'hui.

C'est un secteur très intéressant, proche du parcours de santé. Je suis avec mes collègues, notamment Pierre CLAUDOTTE, très attaché à valoriser cet ancien site. Je rappelle qu'on y tirait du calcaire pour permettre de fondre le minerai dans les hauts fourneaux situés à Jarville. Il n'y avait pas que du minerai de fer à Ludres. Ce site mérite d'être protégé. J'ai fait fermer le terrain de motocross même si je sais qu'il y a encore des personnes qui l'utilisent. Il faudra peut-être à l'avenir une surveillance vidéo pour éviter les dégradations.

Après la présentation de l'étude, l'aménagement global de ce site sera réalisé en deux tranches. Tout d'abord aménagement avec protection de la falaise, puis aménagement qualitatif.

Le CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré,
décide à l'unanimité :

- de lancer l'opération d'aménagement du site de la Castine ;
- de solliciter Monsieur Jean-François HUSSON, Sénateur de Meurthe-et-Moselle, pour un financement de 14 000 € dans le cadre de son enveloppe parlementaire ;
- d'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer tous les documents relatifs à cette demande de financement, et de l'accepter.

Les crédits seront prévus dans le budget suivant la notification.